

Compte rendu de la réunion du C.A. DU 8 Septembre 2014

Membres présents :

Borie Danièle - Borie Gérard - Bourel Jacques - Corvec Martine - Danet Jeannine - Dhailly Aude - Gaillanne Annie - Graziani Raymonde - Hamon François - Le Colleter Josiane - Lebeau Patrick - Vautrin Françoise - Philippe Dominique - Le Maguet Isabelle - Lamy Marie Claude - Gannat Christian - Quéré Elisabeth - Zimmermann Henri

Membres invités :

Schapman Claire : Point 2 : présentation de l'atelier Art Floral
Bertrand Patrick : Point 3 : présentation d'un atelier Accordéon Diatonique en remplacement d'Yvonne Blackburn
Joël Lucas : président de l'association EMTK

Membres excusés :

Mahévas Dominique - Nicol Christophe - Breynat Jacqueline - Breynat Maurice - Doucet Nicole - Bertho Annick - Bourhis Annie - Guiton Jean Claude - Tabalardon Michel - Venuat Soizic - Jouanno Françoise - Simon Christian

• Bilan du Forum du 6 septembre à Port-Louis

Le forum s'est déroulé salle de Kerzo à Port-Louis et non à la salle des sports de Locmiquelic comme prévu depuis longtemps.

La participation des animateurs ou des bénévoles a été très satisfaisante

Le dépliant 3 volets a été largement distribué. Les tirages au format A1 ont été appréciés. En ce qui concerne le flux de visiteurs, il a été relativement important avec une pointe en fin de matinée.

Des inscriptions ont été prises en particulier au Bridge. Le bilan de ce forum est donc positif.

• création d'une section « Art Floral »

Le président fait état des démarches entreprises depuis le dernier CA au cours duquel a été présentée la possibilité de création d'une section « Art Floral » au sein de Riantec-Loisirs.

La proposition de Claire Schapman a été retenue, elle donc été invitée à exposer aux membres du CA le contenu de ce nouvel atelier et de son mode de fonctionnement. Une première séance, d'essai, aura lieu le 8 Octobre salle Bouvet.

• création d'une section « Accordéon diatonique »

Le président fait état d'une demande de création d'un atelier d'accordéon diatonique en remplacement de celui effectué par Yvonne Blackburn qui a cessé son activité.

Suite à la demande des anciens élèves d'Yvonne Blackburn, monsieur Patrick Bertrand, enseignant l'accordéon diatonique à Kervignac, s'est spontanément proposé pour assurer le cours à Riantec, au sein de Riantec-Loisirs.

Le président de l'association EMTK (Ecole de Musique Traditionnelle de Kervignac), Joël Lucas, présente les objectifs de son association en terme de « fournisseur » d'enseignants qualifiés au plus près des adhérents.

Le fonctionnement passera donc par l'administration de l'association EMTK sur le modèle de fonctionnement de l'association « Profession Sport 56 ». Gérard Borie se chargera de fournir un modèle de convention à Joël Lucas.

Patrick Bertrand se charge d'informer les anciens adhérents de cette nouvelle situation.

• Listes des adhérents par section

Il est remis à chacun une liste à jour des adhérents de l'an dernier . Il est demandé à chacun de vérifier ou faire vérifier la liste pour les adhérents qui se réinscrivent (entre autre les adresses mél) et de **retransmettre cette même liste, avec les corrections souhaitées pour éviter d'avoir à re-saisir chaque adhérent dans la base de données**. Une liste complète des adhérents selon le modèle distribué en séance devra être transmise, avec les adhésions au trésorier.

Un tirage des statuts de l'association doit être remis à chaque adhérent. Pour ceux qui ont un mél, ces statuts peuvent être consultés sur le site de l'association.

Des cartes d'adhérents sont distribuées en nombre à peu près identique à celui de l'an dernier. D'autres cartes peuvent être demandées si nécessaire. Des feuilles d'inscriptions sont distribuées en séance et seront aussi envoyées par mél aux animateurs. De même des fiches d'inscriptions à faire remplir par les nouveaux sont distribuées, elle ont pour but de servir de témoin et limiter ainsi les erreurs de transcription.

Les flyers pourront être remis à chaque adhérent.

• Préparation de l'assemblée générale ordinaire du 27 septembre 2014

Les convocations seront photocopiées, il reste à les envoyer. Le président se charge des envois par mél (294 adhérents) et Isabelle Le Maguet se charge de la mise sous enveloppe et de l'envoi par la poste (240 adhérents). Il faudra gérer l'emargement des listes à l'entrée : Danièle, Martine, Marie Claude, Elisabeth...il faut 6 personnes Pour le pot Marie Claude se charge des gateaux, Jeannine lui transmettra la liste de l'an dernier (les pains surprise sont à commander bien avant), pour les boissons Jacques s'en charge, Annie transmettra la liste de l'an dernier, Gérard transmettra ce qui reste en réserve.

• Renouvellement statutaire du CA

Comme indiqué dans nos statuts le conseil d'administration est renouvelable par tiers. La liste des renouvelables est distribuée en séance. Un certain nombre de membres nouveaux doivent être cooptés, il s'agit de Christian Simon pour la section «PHOTO», Claire Schapman pour la section « ART FLORAL», Patrick Bertrand pour la section « ACCORDEON DIATONIQUE ». Cette proposition sera soumise à l'assemblée générale du 27 septembre 2014. D'autres candidatures peuvent être proposées d'ici là si on trouve des volontaires dans les sections.

• Demande de subventions

La subvention donnée par la municipalité est enfin arrivée, elle s'élève à 850€. Elle était de 1050€ l'an dernier. Cela peut s'expliquer par le fait que le Chœur des 4 vents ne fait plus partie de Riantec-Loisirs, mais malgré ce départ, nous n'avons pas perdu d'adhérents....

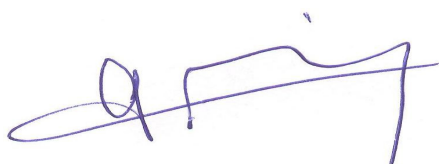
Aucune demande de subvention n'a été formulée. Un certain nombre de sections n'étant pas présentes, la question sera remise à l'ordre du jour du prochain CA.

• Questions diverses

La séance est close à 12H15

• Prochain CA le dimanche 28 Septembre 2014 à 10 heures

Le Président,



Gérard BORIE

La secrétaire



Isabelle LE MAGUET